

Rapport public Parcoursup session 2024

Université Claude Bernard Lyon 1 - Licence - Portail Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Licence STAPS - portail unique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Claude Bernard Lyon 1 - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Licence STAPS - portail unique (8342)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 14%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 3%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Claude Bernard Lyon 1 - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Licence STAPS - portail unique (8342)	Jury par défaut	Tous les candidats	610	5433	5396	1677	602

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Claude Bernard Lyon 1 - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Licence STAPS - portail unique (8342)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	1703	1693	657	189	31,4 %
			Masculin	3730	3703	1020	413	68,6 %
			Total	5433	5396	1677	602	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Claude Bernard Lyon 1 - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Licence STAPS - portail unique (8342)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	123	123	4	0	0 %
				Sans mention	1668	1668	339	187	35,2 %
				AB	1587	1587	577	238	44,7 %
				B	870	870	430	94	17,7 %
				TB	216	216	148	13	2,4 %
				TBF	15	15	10	0	0 %
				Total	4479	4479	1508	532	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	31	31	0	0	0 %
				Sans mention	359	359	41	24	40,7 %
				AB	234	234	62	27	45,8 %
				B	73	73	36	8	13,6 %
				TB	6	6	2	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TBF	2	2	2	0	0 %
				Total	705	705	143	59	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	10	10	1	0	0 %
				Sans mention	68	68	3	1	9,1 %
				AB	66	66	8	3	27,3 %
				B	37	37	10	7	63,6 %
				TB	9	9	3	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	191	191	26	11	100 %
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	26	11	0	0
			AB		5	1	0	0	
			B		4	1	0	0	
			TB		6	1	0	0	
			TBF		4	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	45	14	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	11	6	0	0	
				AB	1	1	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	13	7	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Claude Bernard Lyon 1 - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Licence STAPS - portail unique (8342)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	4198	4196	1330	507	84,2 %
			En réorientation	776	758	257	70	11,6 %
			Non scolarisés	316	307	46	18	3 %
			Scolarité étrangère	44	37	6	1	0,2 %
			Autres	99	98	38	6	1 %
			Total	5433	5396	1677	602	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Claude Bernard Lyon 1 - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Licence STAPS - portail unique (8342)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	756	756	361	86
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	707	707	331	77
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	621	621	210	94
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	342	342	88	49

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	300	300	85	41
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	262	262	79	32
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	217	217	69	18
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	122	122	27	14
			Autres doublettes	956	956	238	114

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	165	165	41	20
			Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	148	148	38	16
			Autres doublettes	334	333	61	22
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Claude Bernard Lyon 1 - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Licence STAPS - portail unique (8342)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	17,7 %	17,7 %	24,3 %	16,4 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	16,5 %	16,5 %	22,2 %	14,7 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	14,5 %	14,5 %	14,1 %	17,9 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	8 %	8 %	5,9 %	9,3 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	7 %	7 %	5,7 %	7,8 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	6,1 %	6,1 %	5,3 %	6,1 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	5,1 %	5,1 %	4,6 %	3,4 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	2,8 %	2,8 %	1,8 %	2,7 %
		Autres doublettes	22,3 %	22,3 %	16 %	21,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Claude Bernard Lyon 1 - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Licence STAPS - portail unique (8342)	Jury par défaut	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	25,5 %	25,5 %	29,3 %	34,5 %
		Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	22,9 %	22,9 %	27,1 %	27,6 %
		Autres doublettes	51,6 %	51,5 %	43,6 %	37,9 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau de compétences scientifiques en première et terminale	Notes des enseignements scientifiques de l'ensemble commun et notes des enseignements scientifiques de spécialité en 1ère et terminale (notes de contrôle continu et si disponibles notes des épreuves terminales du baccalauréat).	Essentiel
	Niveau de compétences littéraires en première et terminale	Notes des enseignements littéraires de l'ensemble commun et notes des enseignements littéraires de spécialité en 1ère et terminale (notes de contrôle continu et si disponibles notes des épreuves terminales du baccalauréat).	Essentiel
	Niveau de compétences sportives en première et terminale	Notes de contrôle continu d'EPS des trois trimestres de première et des deux premiers trimestres de terminale.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS	Fiche avenir : méthode de travail, autonomie	Très important
Savoir-être	Méthode de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS	Fiche avenir : engagement citoyen, esprit d'initiative, capacité à s'investir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Méthode de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS	Fiche avenir : capacité à réussir	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Compétences d'encadrement, niveau de pratique sportive personnelle, d'engagement associatif /citoyen	Plus haut niveau attesté : - de pratique sportive ou artistique personnelle dans le cadre périscolaire /extrascolaire - de qualification ou d'expérience d'encadrement - de qualification ou d'engagement dans les domaines du secourisme, de l'arbitrage, de la vie civique, citoyenne ou associative	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La Commission d'Examens des Vœux (CEV) a examiné les dossiers conformément au dispositif national coordonné par la C3D STAPS qui repose sur 5 attendus correspondant aux compétences souhaitées à l'entrée en formation en STAPS :

- Attendu 1 : Disposer de compétences scientifiques (Coefficient 40)
- Attendu 2 : Disposer de compétences argumentaires et littéraires (Coefficient 40)
- Attendu 3 : Disposer de compétences sportives (Coefficient 30)
- Attendu 4 : Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes (Coefficient 20)
- Attendu 5 : Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS (Coefficient 20)

Les données déposées par les candidats et leurs établissements ont fait l'objet d'un calcul dont le détail précis est consultable sur : <https://c3d-staps.fr/wp-content/uploads/2023/11/Attendus-et-CGEV-C3D-STAPS-Parcoursup-2024.pdf>

Les notes des attendus 1 et 2 sont déterminées grâce aux résultats scolaires obtenus au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu'elles sont disponibles). Ceci est également le cas pour les candidats en réorientation. En cas de redoublement, les résultats pris en compte sont ceux de l'année de redoublement.

Les notes des attendus 3 et 4 sont déterminées à partir d'un questionnaire à remplir obligatoirement dans Parcoursup et des notes d'EPS obtenues au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu'elles sont disponibles). Les candidats doivent positionner leur niveau en répondant à 3 questions, puis déposer impérativement les pièces justificatives des niveaux déclarés. La commission regarde attentivement la conformité des justificatifs déposés.

La note de l'attendu 5 est calculée différemment selon que le candidat est bachelier de l'année ou réorienté.

Ces notes sont calculées avec l'Outil d'Aide à la Décision de la plateforme Parcoursup. En cas d'égalité de points, les candidats sont départagés en s'appuyant par ordre de priorité sur la note de spécialité SVT, puis d'EPS, puis celles des épreuves écrite et orale de français du baccalauréat. Les candidats qui n'ont pu être départagés de la sorte l'ont été sur la base de leur lettre de motivation.

Les modalités d'appréciation des baccalauréats antérieurs ont été conservées pour le calcul des notes des candidats à la réorientation. Des ajustements sont mis en œuvre par les CEV afin de normaliser les chances d'accès des bacheliers de l'année 2023/2024 et celles des bacheliers des années antérieures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

En 2024, 5 433 candidatures ont été reçues pour la L1 STAPS (capacité d'accueil 610 places). Cette tension forte a des conséquences en termes de profils des étudiants se voyant proposer une admission. Le niveau attendu sur le plan scolaire, sportif et d'investissement permettant une proposition d'admission est élevé. La commission alerte en particulier sur la nécessité pour les candidats de s'investir pleinement dès la classe de première dans leur scolarité ; les résultats obtenus sur les 3 trimestres de classe de première et les deux premiers trimestres de terminale étant capitaux.

Il ne faut pas négliger les critères de pratique sportive personnelle et d'engagement associatif et citoyen. Pour cela, respecter le format demandé pour les pièces justificatives à fournir facilite le travail de la commission d'examen des vœux et donc leur validation.

Nous rappelons aux candidats que la L1 classique ne permet pas l'accès aux études de santé et kiné. Il est nécessaire de postuler en LAS.

Signature :

Frédéric FLEURY,

Président de l'établissement Université Claude

Bernard Lyon 1